

EXTRAIT du REGISTRE
des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL

Effectif légal du Conseil

Municipal : 33

Nombre de Conseillers

en exercice : 33

Nombre de Conseillers

présents ou représentés :

31

Nombre de votants :

31

Date de convocation :

15 septembre 2017

Date d'affichage :

28 septembre 2017

L'AN deux mille dix-sept, le 21 septembre le Conseil Municipal de la Ville de Riom, convoqué le 15 septembre, s'est réuni en session ordinaire, à 19 heures 00, à la Maison des Associations, Salle Attiret-Mannevil, sous la présidence de Monsieur Pierre PECOUL, Maire

PRESENTS :

MM. BIONNIER, BOISSET, BOUCHET (à partir de la question n° 19), CERLES, Mme CHIESA, M. DIOGON, Mme FLORI-DUTOUR, MM. FRIAUD, GRENET, Mmes GRENET, LAFOND, M. LAMY (jusqu'à la question n° 31), Mmes MACHANEK, MOLLON, MONCEL, MONTFORT, MM. PAILLONCY, PERGET, Mme PICHARD, M. PRADEAU (à partir de la question n° 7), Mme RAMBAUX, M. RESSOUCHE, Mmes SANNAT, SCHOTTEY, M. VERMOREL, Mme VILLER (à partir de la question n° 10).

ABSENTS :

M. Yannick BONNET, Conseiller Municipal

a donné pouvoir à Pierre CERLES

M. Boris BOUCHET, Conseiller Municipal

a donné pouvoir à Pierrette CHIESA jusqu'à la question n° 18

Mme Nadine CHAMPEL, Conseillère Municipale

absente

Mme José DUBREUIL, Conseillère Municipale

a donné pouvoir à Boris BOUCHET

M. Jacques LAMY, Maire-Adjoint

absent à partir de la question n° 32

Mme Emilie LARRIEU, Conseillère Municipale Déléguée

absente

M. Jean MAZERON, Conseiller Municipal

a donné pouvoir à Jacquie DIOGON

M. François PRADEAU, Conseiller Municipal

absent jusqu'à la question n° 6

M. Thierry ROUX, Conseiller Municipal

a donné pouvoir à Nicole PICHARD

Mme Catherine VILLER, Conseillère Municipale

absente jusqu'à la question n° 9

<> <> <> <>

Secrétaire de Séance : Stéphanie FLORI-DUTOUR

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 21 SEPTEMBRE 2017**

QUESTION N° 29

OBJET : Ecoles numériques : équipements numériques dans les écoles primaires – plan de financement définitif : demandes de subventions

RAPPORTEUR : Michèle SCHOTTEY

Question étudiée par la commission n° 1 « La Ville au service des Riomois » du 6 septembre 2017.

La Commune a mis en œuvre un plan d'équipement numérique de ses écoles depuis 2016.

Cette opération comprenait deux phases :

- Une première comprenant l'équipement en tableaux numériques interactifs et en classes mobiles (élémentaires) et en ordinateurs de fonds de classe et vidéoprojecteurs (maternelle) les 3 groupes scolaires Jean Rostand, Pierre Brossolette, René Cassin, en avril 2016,
- Une seconde, comprenant l'équipement de l'école primaire Maurice Genest, qui ouvrait ses portes après 3 années de restructuration, dans les mêmes conditions que les 3 autres groupes scolaires.

Le préalable à cet équipement a été de mettre en œuvre un réseau VDI, (Voix-Données-Images) opérationnel dans chaque école.

Il convient d'établir le plan définitif de financement de cette opération :

Coût définitif du projet	€ HT	Subventions		€ HT
Maîtrise d'œuvre VDI	14 700.00	Europe – FEDER	40%	132 750.48
Travaux VDI/câblage	108 120.76	Conseil Régional – FRADDT	20%	41 811.09
Equipements numériques	209 055.45	Réserve parlementaire		6 000.00
		Riom Limagne et Volcans – Fonds de concours	10%	33 187.62
		Part communale		118 127.02
TOTAL	331 876.21	TOTAL		331 876.21

Sur la base de ce plan définitif de financement, chaque partenaire financier sera sollicité selon ses modalités spécifiques de versement de ses aides.

Le Conseil Municipal est invité à :

- valider le plan de financement définitif de l'opération,
- autoriser le Maire ou son représentant à solliciter toutes subventions de partenaires financiers de la commune.

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL A ADOPTE

Fait et délibéré en séance les mêmes jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

RIOM, le 21 septembre 2017

Le Maire,

signé

Pierre PECOUL